



RAPPORT DU MAIRE AUX CONTRIBUABLES (en vertu de l'article 955 du Code municipal)

SITUATION FINANCIÈRE

États financiers de 2017

Les derniers états financiers établis par le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton montrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2018 avec un surplus de 214 861 \$ dans le fonds d'administration.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX EN 2018

- 1- Reconduire la politique familiale (programme MADA);
- 2- Réclamer le remboursement de la taxe sur l'essence;
- 3- Apporter un soutien financier aux organismes et aux comités municipaux;
- 4- Appliquer sur le programme du Fonds de développement des territoires;
- 5- Terminer les installations des bornes sèches;
- 6- Compléter l'implantation d'un lien internet haute vitesse et améliorer la réception cellulaire;
- 7- Agrandir le périmètre urbain.
- 8- Entretenir les cinq sentiers pédestres.
- 9- Se doter d'un plan d'urbanisme (parc, lotissement etc.)

RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'AN PASSÉ

Les objectifs de l'an passé ont été atteints ou sont encore en voie de réalisation ainsi : dans le cadre de la politique familiale les nouveaux arrivants ont été rencontrés. Le programme de remboursement de la taxe sur l'essence continu et plus de 80% de l'argent est dédié à la voirie. Le soutien financier aux organismes va bon train, le programme du pacte rural a été modifié à cause des coupures gouvernementales, il devient le fonds de développement des territoires et s'adresse à toutes les municipalités. Il ne reste que deux bornes sèches à compléter. Le parc municipal est pratiquement terminé, la municipalité a acquis les terrains le long de la rue Guy et la plage de galets sera réservée aux citoyens. Le lien internet à haute vitesse est à bâtir, nous travaillons de concert avec la MRC sur ce projet. Le réseau cellulaire s'est grandement amélioré et nous allons continuer nos efforts en ce sens.

COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Siège no. 1 : **Madame Michelle Pageau**, embellissement, comité famille. La politique familiale est un dossier toujours actif, la politique d'accueil a permis de rencontrer les nouveaux citoyens. Madame Pageau a représenté la municipalité dans des réunions concernant la famille et les aînés ainsi que la santé.

Siège no. 2 : **Monsieur Roger Gosselin**, incendie et sécurité civile. M. Gosselin s'implique dans le dossier des bornes sèches (bornes incendie), la sécurité incendie et la voirie.

Siège no. 3 : **Monsieur Michel Breton**, voirie. M. Breton s'occupe particulièrement du dossier voirie qui nécessite une grande vigilance étant donné que les chemins de Kinnear's Mills sont majoritairement en gravier, s'ajoute à cela la surveillance des fossés, des ponts et ponceaux (voir, à cet effet, la section voirie).

Siège no. 4 : **Monsieur Richard Dubois** M. Dubois s'occupe des dossiers de gestion des matières résiduelles, il nous représente à la régie (RIRT) ainsi qu'au comité du transport adapté.

Siège no. 5 : **M. James Allan**, M. Allan est notre voix pour la communauté anglophone, c'est lui qui est notre consultant auprès de cette communauté. M. Allan occupe la présidence d'Héritage Kinnear's Mills et voit à l'organisation des visites du site historique et de la fête celtique. M. Allan occupe également la présidence du comité de dérogations mineures, quelques réunions ont eu lieu en cours d'année.

Siège no. 6 : **M. Carl Dubois**, loisirs. M. Dubois est actuellement maire suppléant. Il s'occupe des loisirs et voit avec notre agente de développement à l'élaboration d'une offre de services en loisirs. M. Dubois s'est occupé notamment de la fête de la pêche, du hockey et de la fête d'hiver. Il nous représente aussi à la MRC.

Il faut ajouter qu'au delà des dossiers relevant de leurs responsabilités, les conseillers ont été présents dans les grands dossiers (environnement, parc, développement domiciliaire) et les affaires courantes de la municipalité.

DOSSIERS EN COURS OU COMPLÉTÉS

Voici l'énumération des dossiers qui sont en cours:

Le projet domiciliaire est relancé. La municipalité s'est portée acquéreur de terrains afin de favoriser l'implantation sur notre territoire de nouveaux citoyens.

Soulignons enfin la réalisation du camp de jour régulier et du camp de jour en anglais.

LES REPRÉSENTATIONS

Outre les nombreuses conférences de presse, le maire vous a représenté à toutes les réunions de la MRC. Le maire de Kinnear's Mills, **Paul Vachon** est depuis quatre ans Préfet de la MRC des Appalaches. Le maire siège également sur le conseil d'administration de la SDE (Société de développement économique), du comité de la Sécurité publique (Police), ainsi que de nombreux autres comités de la MRC. Le maire assiste également, quand il le peut, à tous les comités de la municipalité.

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2017

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	6 122,76 \$	3 060,99 \$	9 183,75 \$
Mairesse suppléante (Janvier à octobre)	5 102,30 \$	2 550,82 \$	7 653,12 \$
Chaque conseiller	2 041,15 \$	1 020,56 \$	3 061,71 \$
1 conseiller : nov. & déc. 2017	340.19 \$	170,09 \$	510.28 \$
 Total (maire + mairesse suppléante (Janvier à octobre) cinq conseillers + un conseiller (novembre et décembre)	 21 771,00 \$	 10 884,70\$	 32 655,70 \$

Pour chaque présence aux réunions, un montant supplémentaire de 50 \$ est alloué pour le maire et pour chaque conseiller. Un traitement de 50 \$ est également alloué pour les conseillers qui sont responsables de dossiers et qui convoquent des réunions afin de faire avancer les dossiers.

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS SIGNÉS EN 2017 (excluant les taxes)

Entrepreneur	Durée	Montant unitaire	Montant total
Richard Bisson	2017-2018	3 100 \$/km	126 469,56 \$
Les Entreprises Sanifer (matières recyclables)			6 120,00 \$
Les Entreprises Sanifer (ordures)			15 562,86 \$
Ministre des Finances (police)			39 973,00 \$
Régie inter-municipale de la région de Thetford (site d'enfouissement)			
115.80 \$/tonne			

REDEVANCES DES ÉOLIENNES

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant de 11,30% pris à même les redevances des éoliennes. Aucune autre municipalité que la nôtre a agi de cette façon. Nous avons engagé une agente de développement en loisirs, culture et communication sa rémunération provient de l'enveloppe des éoliennes, Nous avons également bonifié pour cette année la voirie d'un montant de plus de cent mille dollars. Enfin, un montant substantiel a été ajouté au Fonds de réserve.

VOIRIE

La voirie est une priorité, si nous voulons développer notre municipalité, nous devons commencer par les chemins car ceux-ci sont la porte d'entrée de la municipalité. La municipalité a profité du remboursement de la taxe sur l'essence pour investir de façon importante pour l'entretien de nos chemins. En plus du budget régulier de 140 300 \$, un montant de 140 000 \$ provenant de la taxe d'accise a été appliqué en 2017;

Abat-poussière pour 2018 : 20 299,65 \$.

PERMIS MUNICIPAUX

L'inspecteur municipal M. **Jean-Guy Pageau** nous a fait parvenir les statistiques suivantes concernant les permis et certificats émis pour 2017.

- 20 permis de construction dont 2 pour des résidences neuves et 2 poulaillers pour un montant total de 2 339 500 \$.
- 20 permis de rénovation pour un montant de 185 600 \$,
- 6 permis pour des installations septiques.
- 1 permis pour des puits profonds.
- 4 certificats d'autorisation.
- 3 permis de lotissement

Donc en date du 31 décembre 2017 un total de 54 permis et certificats ont été émis.

COMITÉS

En 2017, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des Loisirs : 20 000 \$
Comité d'Embellissement : 2 000 \$
Héritage Kinnear's Mills : 7 500 \$
Comité famille : 1 000 \$
Comité du patrimoine : 20 000 \$

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur dévouement et leur implication. Un conseil municipal ne peut fonctionner que s'il se place au-dessus des préoccupations personnelles. Ce conseil a travaillé de concert avec le maire pour le mieux-être de l'ensemble de notre population. Il est important de souligner ici le travail remarquable du conseil municipal, en effet, une petite municipalité n'a pas les ressources financières et humaines pour que les fonctionnaires municipaux prennent en charge les dossiers comme cela se fait dans les villes. Ici, le travail doit se faire par les conseillers et la directrice générale. De plus, plusieurs de ces conseillers, gagnent leur vie à l'extérieur ou sont travailleurs autonomes, la tâche qui leur est demandée est colossale. Je désire donc en tout premier lieu les remercier de leur disponibilité et de la besogne abattue.

Je veux exprimer ma reconnaissance à la directrice générale, Madame **Claudette Perreault**, pour son appui indéfectible. Madame Perreault a su relever les défis, elle est un solide appui dans l'exécution de ma tâche. Je désire aussi remercier Madame **Lucie Berthiaume**, secrétaire-trésorière adjointe pour le support apporté.

Un très grand merci à madame **Stacey Pomerleau** qui est agente de développement à la municipalité, elle travaille de concert avec tous les comités, recherche les subventions possibles et voit à l'animation de la municipalité.

Merci également à Monsieur **Jean-Guy Pageau** pour la rigueur de son travail. Si un maire est là pour promouvoir la municipalité, un inspecteur est là pour s'assurer que les lois sont respectées. Monsieur Pageau a quitté ses fonctions et a été remplacé par monsieur **Claude Pelletier**.

Je désire aussi remercier M. **Marc Prévost**, inspecteur en voirie. M. Prévost est consciencieux et dévoué à la municipalité. Il prend son travail à cœur dans l'intérêt des citoyens.

Un merci particulier à messieurs **Michel Horbatuk**, **Jean Marc Trépanier** et **Jean-Pierre Turgeon**, ainsi qu'à Madame **Thérèse Goulet** pour leur travail consciencieux.

Un grand merci à M. **André Jobidon** pour son dévouement, grâce à lui, notre site internet est constamment mis à jour.

Un très grand merci à madame **Céline Landry** et monsieur **Patrice Nadeau**, ces derniers n'ont pas renouvelé leurs mandats de conseiller. Leur dévouement et leurs précieux conseils nous ont été d'une grande utilité.

Enfin il me fait plaisir de remercier, au nom du conseil et de tous les contribuables, les nombreux bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à rendre la vie plus active, plus attrayante et plus intéressante au sein de notre village. Nous sommes tous fiers de leur dévouement pour la collectivité.

À tous, un grand merci.

Donné à Kinnear's Mills, le 4 juin 2018.



Paul Vachon, maire